

*République française*  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2022\_062

Séance du lundi 23 mai 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 18/05/2022

Présents : 15

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Catherine  
BLACLARD

**Présents :** Catherine BLACLARD, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

**Représentés:**

**Excusés:** Clara ARBOUSSET, Florence BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Gilles MERCIER

**Absents:**


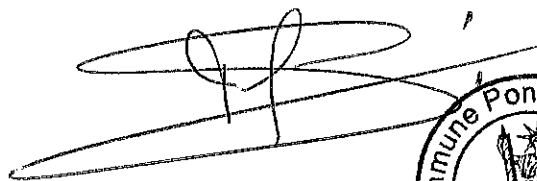
**Objet: Choix d'un nouveau logiciel courrier. - DE\_2022\_062**

Monsieur le Maire informe le conseil que notre prestataire pour le logiciel de gestion des courriers abandonne ce domaine. Contraints de trouver un nouveau prestataire, une consultation a été menée. Monsieur le maire présente le logiciel "le parapheur" qui a reçu l'unanimité des votes de préférence du personnel administratif, en ouvrant notamment la possibilité d'un travail en mode projet, de la signature dématérialisée des courriers, d'une application mobile, et de l'ajout d'un nombre illimité de collaborateurs.

Ce devis s'élève à 2 904 € TTC et comprend la licence annuelle (420 € HT), la configuration (500 € HT) et la formation des équipes (1500 € HT) dont une journée passée sur place. Tous les élus pourront être formés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le choix de ce nouveau logiciel et mandate monsieur le maire pour la signature du devis et la mise en place rapide de l'outil.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/06/2022 048-200057594-20220523-DE 2022_062-DE